

# Mouez Ar Yeuc'h

Bulletin d'informations Communales Avril 2022  
Keleir ar Gumun Ebrel 2022  
N° 134

## La Voix du Juch

### Sommaire / Taolenn

Informations communales  
Vie Associative  
Conseils municipaux  
Informations diverses  
Revue de presse  
Informations commerciales  
Le coin des enfants  
Sondage Utilisation Taxi à la Demande et Kergo

**Le joli Marché**  
*des Créateurs*

**Le Juch**

14 juillet À partir de 10h30

## Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch

Tél : 02.98.74.71.50

Courriel : [mairie.le-juch@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-juch@wanadoo.fr)

Site : [www.lejuch.fr](http://www.lejuch.fr)

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Fermée le samedi**



## Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

**Maire**, Conseiller communautaire  
**Le lundi ou sur rendez-vous**

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, Conseiller communautaire  
**Sur rendez-vous**

Andrée Riou

Adjointe animation, vie associative  
**Sur rendez-vous**

Julien Brouquel

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

**Sur rendez-vous**

Jenna Tanguy

Déléguée aux affaires scolaires, communication, enfance

**Sur rendez-vous**

Isabelle Kervarec

Déléguée aux affaires sociales, communication, enfance

**Sur rendez-vous**

## Calendrier des Manifestations / Deiziataer an Darvoudou

<i>Date</i>	<i>Manifestation</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>
Tous les vendredis	Marché 16h30 / 19h00	Parking Salle Socio	
Tous les dimanches	Visite Eglise	Eglise	Histoire & Patrimoine
Tous les mardis 17h30	Cours de Théâtre (Enfants)	Salle Socioculturelle	ULAMIR du Goyen
6 mai de 17h à 19h	Portes ouvertes	Ecole Notre Dame	Ecole Notre Dame
8 mai 12h30	Repas des Anciens	Salle Socio	CCAS Le Juch
21 mai 17h00	Vernissage « Fenêtres qui parlent »	Rue Louis Tymen	ULAMIR
21 au 29 mai	Exposition « Fenêtres qui parlent »	Rue Louis Tymen	ULAMIR et habitants
22 mai	Repas Crêpes	Salle Socio	APEL Notre Dame
11 juin	Tournois de Foot	Stade	Les Diables
14 juillet à partir de 10h30	Le Joli Marché des Créateurs	Cheminement doux	Mairie



### Bonne pratique pour vos dons humanitaires

Collecte de matériel, accueil de réfugiés, dons... Depuis le début de la guerre en Ukraine, les Français expriment massivement leur solidarité.

**Mais comment être sûr que cette générosité, notamment sous la forme de dons monétaires, parvienne bien aux personnes concernées ?**

**Premier réflexe à adopter : privilégier les ONG et les fondations reconnues.**

Vous pouvez ainsi consulter la liste des structures mise en ligne sur [le site Service-Public.fr](http://le.site.Service-Public.fr) qui répertorie une série d'acteurs historiques, parmi lesquels : la [Croix-Rouge française](#), [Médecins sans frontières](#), le [Secours populaire](#) ou encore la [Fondation de France](#)





## **Mariage**

RINAUDO Matthieu et BIGOT Christelle  
1, lotissement de Lannivit, le 26 mars 2022

## **Décès**

YOUINOU Jean, Kermenguy,  
Le 14 novembre 2021  
LABBE Yves, 209, chemin de Rulosquet  
Le 28 novembre 2021  
COURBERAND Anne Marie née QUEUDEVILLE, 6,  
lotissement Koad ar Yeuch,  
Le 13 décembre 2021  
COUTANT Eliane épouse PHILIPPE, 11, hent ar Ster  
Le 14 décembre 2021  
FRIANT Jean, Route de Tal ar Hoat  
Le 27 décembre 2021  
NEDELEC Camille, 1591, route du Roz  
Le 25 janvier 2022  
DAVID Antoine, 5, rue de l'école  
Le 16 février 2022  
KERSAUDY René, 605, route de Kermenguy  
Le 4 mars 2022  
CROISSANT Madeleine, route de Tal Ar Hoat  
Le 31 mars 2022



## URBANISME

### **Permis d'aménager – 2**

*Création lotissement, aménagement voirie*

### **Permis de construire – 1**

*Changement de destination*

### **Déclaration préalable – 10**

*Ravalements, yourte, clôtures, changement de menuiseries extérieures, mise en place d'une caravane, changement de destination, pose de panneaux photovoltaïques*

### **Certificat d'urbanisme – 9**

2 CU opérationnels  
7 CU d'informations

## Mobilité des Séniors - Transports

Inscription en mairie  
**02 98 74 71 50**

Au plus tard le vendredi 12 h.  
Tarif : 2 € aller/retour.



## Appel aux dons

Patrick Tanguy, maire, Marie-Agnès Le Doaré et Roger Youinou, coprésidents de l'association Histoire et patrimoine du Juch, et Jean- Pierre Goavec, délégué départemental de la Fondation du patrimoine de Bretagne, ont signé, mercredi 20 octobre, une convention afin de recueillir des dons et soutenir le financement des travaux de restauration du clocher de l'église Notre-Dame du Juch, classée depuis 1916 au titre des Monuments historiques. Ils espèrent recueillir 20 000 € sur une enveloppe totale d'environ 325 000 €.

Pour vos dons, connectez-vous sur

[www.lejuch.fr](http://www.lejuch.fr)

## Mutuelle GROUPAMA



La COVID ne nous a pas permis de nous rencontrer depuis 2 ans. Le conseil d'administration informe ses adhérents que l'assemblée générale se tiendra le vendredi 13 mai à 19h00 au Pen-Duick à Poullan sur Mer (et non à St Blaise comme d'habitude).



Le Marché des créateurs aura lieu  
Le **jeudi 14 juillet 2022** de 10h30 à 18h30

Contact : [marchedescreateurs@lejuch.fr](mailto:marchedescreateurs@lejuch.fr)

Retour avant le **31 mai 2022**

Frais d'inscription : 20€ (réservé aux pros)

Communication, animations, restauration,  
Buvette, entrée gratuite

## Etudes sur le système d'assainissement de la commune du Juch



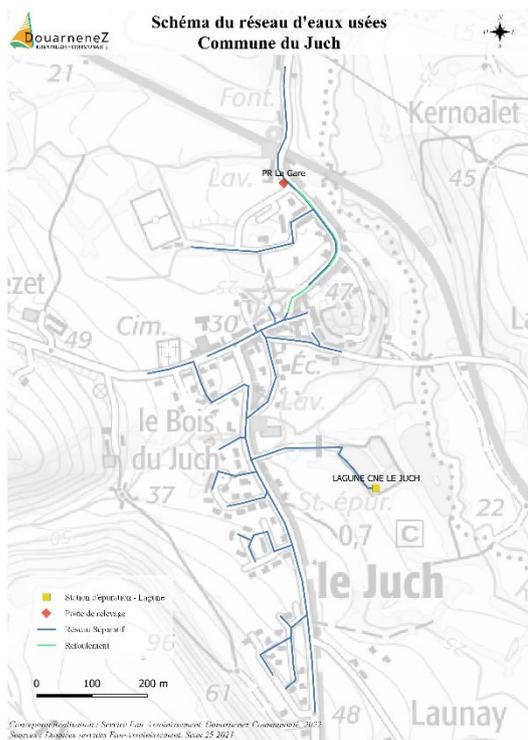
Le service Eau et Assainissement de Douarnenez Communauté a lancé, début avril 2022, des études sur le système d'assainissement du Juch.

Un système d'assainissement collectif est composé d'un réseau de collecte des eaux usées et d'une station d'épuration qui traite les eaux usées avant tout rejet au milieu naturel.

### Un réseau de collecte séparatif :

Le réseau de collecte est composé de conduites (tuyaux) qui permet de récupérer les eaux usées depuis les habitations jusqu'à la station d'épuration. Lorsque le réseau d'eaux usées arrive à un point bas topographique, un poste de relèvement est installé pour pomper les effluents jusqu'à un point haut.

Le réseau d'assainissement du Juch est composé de 3 594 ml de canalisations et d'un poste de relèvement pour collecter les eaux usées depuis la route de la gare et de la rue de la Laiterie qui seront ensuite pompées vers la place de l'église.



Un **réseau séparatif** est un *réseau* d'eaux usées qui collecte séparément les eaux de pluie et les eaux usées domestiques ou industrielles.

Les **eaux usées** proviennent des différents usages domestiques de l'eau et sont, essentiellement, porteuses de pollution organique :

- Eaux ménagères (salles de bains et cuisines) sont généralement chargées de détergents, de graisses, de solvants, de débris organiques...
- Eaux-vannes (rejets des toilettes) chargées de diverses matières organiques azotées et de germes fécaux.

### Une station d'épuration biologique :

A partir de la place de l'église et pour le reste du bourg, les eaux usées s'écoulent gravitairement vers la station d'épuration. La station d'épuration du Juch mise en service en décembre 1999 est constituée d'un dégrilleur et de trois lagunes naturelles.

Dans ces lagunes, par l'action de bactéries, les eaux usées vont être traitées naturellement avant d'être



rejetées au milieu naturel dans un affluent de la rivière du Ris.

### Le contexte et le contenu des études :

La compétence Eau et Assainissement a été transférée de la commune du Juch à Douarnenez Communauté le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le système était géré jusqu'au début de l'année 2022 par délégation de service public par la SAUR puis à présent par le service des eaux communautaire (en régie).

Depuis 2 ans, par suite d'études menées pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière du Ris, il est apparu la nécessité de compléter notre connaissance patrimoniale des ouvrages existants et d'évaluer leur performance au regard des exigences réglementaires.

Aussi, Douarnenez communauté a lancé, en avril 2022, deux études sur le système d'assainissement du Juch :

- Un diagnostic et un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées de la commune
- Une étude technico-économique de choix de filières de traitement et l'actualisation du zonage

Le schéma directeur d'assainissement collectif permettra d'établir un diagnostic de l'état actuel du système de traitement de la commune. Cette étude aura pour but d'établir un programme d'investissement afin de préserver le bon état du patrimoine de la commune.

L'étude technico-économique de choix de filière de traitement est une étude qui doit aider la collectivité à définir le futur de la station d'épuration du Juch. Ces investigations se baseront sur des éléments techniques, économiques et environnementaux. Cette étude devra prendre en compte le développement urbanistique de la commune afin de concevoir un système d'assainissement adapté. Le zonage d'assainissement est la définition de la zone d'urbanisme qui doit être desservie par le réseau d'assainissement collectif. Tout bâtiment (habitation, entreprise, ...) se situant dans cette zone devra se raccorder au réseau d'assainissement si cela n'est pas déjà le cas.



Ces études ont été confiées au bureau d'études SBEA basé à Lorient. Elles dureront environ un an. Pendant cette période, les agents de SBEA seront amenés à ouvrir les regards du réseau d'assainissement et de pluvial du Juch. Cet été, des contrôles de branchements auront lieu afin de détecter les mauvais raccordements éventuels entre les réseaux eaux pluviales et eaux usées. À la suite de ces études, un programme de travaux sera mis en place afin de mettre à jour le système d'assainissement du Juch.

Pour tout renseignement :



Service Eau et Assainissement  
Douarnenez Communauté  
Services techniques  
Route de Brest  
29100 DOUARNENEZ  
02.98.74.46.45  
[eaux@douarnenez-communaute.fr](mailto:eaux@douarnenez-communaute.fr)

## INFORMATIONS TOURNAGE

"Dans le cadre du tournage de film qui s'intitule « Bonne conduite », réalisé par Jonathan Barré et principalement interprété par Laure Calamy, nous effectuerons des prises de vue sur la rue de la Gare et la Place de l'église le vendredi 13 mai entre 14h00 et 20h00.



Une déviation de circulation sera mise en place sur ce même créneau horaire. Nous veillerons à ce que tous les riverains puissent accéder à leur domicile lors de la mise en place de cette neutralisation. Conscients des responsabilités qui nous incombent, nous vous remercions pour votre accueil, votre coopération et nous nous engageons à limiter au mieux la gêne occasionnée.

Pour toute demande d'information, contactez Dorothée au 06 11 69 47 34 »



## PERTUBATIONS CIRCULATION

Courant mai, les travaux avanceront sur la maison des Sœurs et l'Ecole, ce qui engendra quelques perturbations de circulation et de stationnement rue de l'Ecole et Place de l'Eglise.

*Plus d'information en mairie dans les jours à venir...*

## EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE

Soucieuse de moderniser sa communication et répondre ainsi aux attentes de ses habitants, la commune s'est dotée tout récemment de l'application Citykomi®. Téléchargeable gratuitement à partir des plateformes App Store (iPhone) et Play Store (Android), **Citykomi®**, c'est son nom, permet aux habitants de rester connectés à leur mairie pour recevoir la bonne information au bon moment.

### COMMENT ÇA MARCHE ?



Une fois l'application téléchargée, il suffit de flasher le QR Code de la commune ou de rechercher « LE JUCH » dans l'application via la petite loupe pour s'abonner aux informations. Les messages sont rédigés par la Mairie pour informer la population en temps réel.

**Il n'y a aucune publicité dans l'application et la commune est l'unique source d'informations.**



## Les Diabes du Juch



### Côté sportif :



Notre équipe première est actuellement à la lutte pour jouer la montée en D1.

L'équipe réserve est confortablement installée en milieu de classement dans son championnat de D3.

### Côté animation :

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 28 mai à 11h00 à la salle socioculturelle.

Nous organiserons notre traditionnel tournoi de foot « style vintage » le samedi 11 juin, toutes les infos à suivre bientôt sur nos réseaux sociaux...

Notre tournoi de pétanque est programmé lui pour le samedi 6 août.

### Côté sponsors :



l'ASDJ évolue de plus en plus, et nous arrivons désormais à plus de 40 panneaux autour du stade. Nous en profitons pour adresser un grand merci aux partenaires qui nous font confiance.

Nous remercions également nos supporters, de plus en plus nombreux années après années !

Allez les Diabes !





## Une Piéta dans l'église du Juch

« J'entre encore une fois dans l'église du Juch et porte mon attention sur le marbre des morts de la guerre 1914-1918. M'apparaissent 55 mères accablées par la mort d'un ou plusieurs fils.

Une piéta près du marbre de ces 55 victimes de la guerre ne serait-elle pas un symbole heureux ? Il y a peu une piéta m'a été offerte et je propose de la céder à l'église Notre Dame.

Cette statue d'un beau granit de 1 mètre de haut et estimée être du seizième voire quinzième siècle représente (c'est le sens de « piéta ») Marie portant sur ses genoux son fils Jésus supplicié. Image iconique de toutes les mères éplorées par la mort d'un enfant comme le furent les mères frappées par la perte d'un ou plusieurs fils ici au Juch et aujourd'hui, plus loin, les mères ukrainiennes Elles sont toutes des piétas de ces temps bouleversés !

Ur *Pieta* evit ilis ar Yeuc'h

Ma peus c'hoant e ve lakaet er chapel ur *pieta* graet da André Cloarec gant familh Crozon, kasit ho prof, dindan golo-lizher gant anv ha chomlec'h da Istor ha Glad.

Ar *pieta*-se a c'hellfe bezañ lakaet tal-kichen ar blakenn-varbr a zo skrivet warni anvioù soudarded ar Yeuc'h marvet evit ar vro er Brezel-vas.

### Alors une piéta près du marbre aux 55 morts ? Quel projet ?

*François Crozon, prêtre natif du Juch (1925-1986), possédait cette piéta dont a hérité son frère Emile qui m'en a fait cadeau. Malheureusement la Révolution française l'a mutilée : Christ et Vierge sont décapités.*

*J'ai rencontré Joel Kerhervé, tailleur de pierres et restaurateur de calvaires (voir nombreux articles du Télégramme et Internet). Il restaurerait la piéta pour 350 € et propose une modélisation en terre qui, le modèle accepté, serait réalisé dans le même granit que la statue.*

*Afin que le projet devienne celui de tous je fais appel aux habitants de la commune car beaucoup ont des liens familiaux avec les morts de 14-18 et d'autres peuvent être sensibles à la démarche.*



Etat actuel

*350 € c'est 10 personnes donnant chacune 35€ ou 35 personnes donnant 10€... Si la somme escomptée était atteinte ou dépassée il pourrait être envisagée une polychromie car la statue porte des traces d'ancienne peinture, il pourrait aussi être conçu un socle pour porter la piéta. » Si vous voulez apporter votre contribution à la restauration de la statue, les dons sont à déposer sous enveloppe ou à expédier au nom de l'association Le Juch : Histoire et Patrimoine (Piéta), 5 rue Louis Tymen, 29100 Le Juch, en précisant vos coordonnées afin qu'un reçu puisse vous être établi et que vous soyez tenus informés de l'avancée du projet. Merci d'avance.*



Projet de restauration

A.Cloarec



L'ensemble des travaux de sécurisation ne pouvant être achevé avant l'été, le site du ZAL, emplacement du château des seigneurs du Juch, ne pourra être rendu accessible au public en 2022.

Malgré la pose de cannivelles, barrière et portillon en début d'année, ce site archéologique et historique subit des dégradations volontaires, des vols, ainsi que des dépôts de déchets. Nous rappelons que l'accès est et reste interdit au public sauf autorisation exceptionnelle de la mairie. En cas d'effractions des poursuites pourraient être engagées.



Pour info : Le **civisme**, du mot latin civis, désigne le respect et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit ainsi que le respect de ses conventions et de ses lois. Cet ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe.

## Ecole Notre-Dame – Skol Itron Varia



La rentrée de janvier a été marquée par le retour définitif à l'école. En effet, après avoir retrouvé en décembre les classes récemment rénovées, les enfants ont pris possession en janvier de leur nouvelle cantine. Retour apprécié par les plus petits mais aussi les plus grands et les adultes qui ont durant plus d'une année scolaire effectués chaque jour et par tous les temps le trajet entre l'école et la salle socioculturelle. Il nous en restera de bons souvenirs notamment la belle ribambelle de parapluies colorés les jours de pluie !!!

Le vendredi 7 janvier, en fin de journée, les élèves de CM ont accueilli, avec plaisir, leurs anciennes camarades, entrées au collège Saint-Blaise en septembre dernier. Accompagnées de leurs professeures, elles ont présenté leur vie de collégienne. Les CM ont pu leur poser des questions. Depuis cette visite, un projet en langue anglaise a été mené entre la classe de CM et une classe de 6<sup>ème</sup> afin de créer du lien. Un échange de lettres de présentation en anglais a déjà eu lieu. Ce travail va se poursuivre au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre. Des jeux en anglais seront fabriqués et à nouveau échangés entre les classes.

En ce mois de janvier, les enfants de maternelle ont mené un projet autour de l'écriture de cartes de vœux. C'est avec fierté qu'ils sont allés poster leur lettre à la boîte aux lettres de la poste. Ils ont, dans les jours qui ont suivi, réceptionné des lettres de leurs proches.

Le mardi 22 février, les enfants ont eu la chance d'accueillir le véhicule Préventy du SDIS 29 (Service départemental d'incendie et de secours). Les maternelles, CP et CE1 ont effectué une brève visite du véhicule. Les CE2 et CM ont, quant à eux, passé une matinée riche en découverte. Ils



Mouez ar Yeuc'h N°134



ont été sensibilisés aux accidents domestiques et plus particulièrement aux départs d'incendie par trois sapeurs-pompiers. Après le visionnage d'un film, les soldats du feu ont invité les enfants dans leur camion Préventy. Ce camion pédagogique, qui reproduit différentes pièces de la maison, a été le théâtre d'une mise en situation avec fumée et alarme incendie. L'occasion pour les pompiers d'expliquer les bons gestes à effectuer et de rappeler qu'avoir un détecteur de fumée chez soi est obligatoire.



Les PS et MS sont allés au cinéma de Douarnenez le mardi 1<sup>er</sup> mars en matinée. Ils y ont découvert « Duos de choc », un programme de 4 courts métrages.  
SE POURSUIVRE, C'EST S'AIMER UN PEU...

Dans les quatre films du programme, la rencontre change la vie des protagonistes, en bien ou en mal.

Ils y sont retournés le 25 mars et ont visionné « Le grand dehors », programme de 3 films courts. Les 3 films qui composent ce programme ont pour particularité d'avoir été

réalisés au cours de décennies différentes, proposant ainsi un voyage à travers différentes techniques d'animation. Malgré leurs différences très marquées d'un point de vue graphique, ces trois films évoquent **un même désir : celui de l'évasion et de l'aventure**, d'ouvrir grand les fenêtres et d'aller voir ce qui se passe au-dehors, au-delà des limites fixées par le foyer.

Ce même jour, les GS, CP et CE1 sont aussi allés au cinéma voir « Jeux d'images ». (Programme constitué de 7 films de Norman McLaren.)

Durant cette période, Hannes Muller, papa d'élève à l'école nous a tous invités à visiter son atelier. Les enfants ont pu découvrir les différents métiers du bois. Ils se sont montrés très curieux et ont posé de nombreuses questions. Ils ont été impressionnés par l'immense ossature des pignons d'une maison posée au sol.



Dans le cadre des séances de sciences, les CM ont, en compagnie de Pauline, stagiaire professeur des écoles, créé des sismographes. Les CE2 ont travaillé sur les objets techniques et ont réalisé des cerfs-volants.

Du côté de l'APEL, une vente de brioches a été proposée en janvier et un goûter avec vente de gâteaux aura lieu lors du départ en vacances. Le dimanche 22 mai, après deux ans d'absence, les parents vous invitent à venir nombreux déguster à partir de midi les crêpes de blé et noir et froment.

Autre date à retenir : « les Portes ouvertes ». Elles auront lieu **vendredi 6 mai de 17 h à 19 h.**  
Au cours de cette soirée, il sera possible de visiter l'établissement et de rencontrer les enseignantes.



# Graine d'hellébore

L'association d'art floral a tenu son assemblée générale le 30 mars. 74 adhérentes fréquentent actuellement les cours.

Les cours s'arrêteront le 15 juin pour reprendre le 7 septembre.



Après une interruption de deux ans due à la pandémie, l'unanimité des adhérentes présentes a souhaité reprendre l'exposition d'art floral. Celle-ci a été fixée le 17 et 18 décembre à la salle socioculturelle et comme par le passé un atelier enfant sera programmé le samedi après-midi.

Créée en 2002 et après vingt ans de présidence de l'association, Danièle Salm a informé les adhérentes qu'elle souhaitait passer le relais. Le conseil d'administration se réunira au mois de mai pour élire le bureau.

D. Salm 02 98 74 73 12 ou M. Joncour 02 98 91 07 20

## Comité d'animation – Komite buheziñ

**Le comité d'animation, l'Ulamir du Goyen, les habitants et les artistes s'associent pour proposer une exposition originale.**

### "Les fenêtres qui parlent"

Une exposition depuis les fenêtres des habitants/ Une rencontre artistes habitants

**Exposition du 21 au 29 Mai 2022 rue Louis Tymen**

Originaires du nord de la France, « les Fenêtres qui parlent » proposent d'égayer Le Juch pendant une dizaine de jours à travers une exposition. Le principe ? Une exposition d'une quinzaine d'artistes depuis les fenêtres des habitants du centre du village.

Lieu de dialogue entre l'extérieur et l'intérieur, entre l'intime et le public, « les fenêtres » animent pendant une dizaine de jours les rues et suscitent la curiosité des habitants, promeneurs et touristes au gré de leurs pérégrinations. C'est aussi l'occasion de rencontres riches entre habitants et artistes !

Les fenêtres qui parlent **le samedi 21 mai** :

17 h vernissage

Visite guidée au départ de la salle polyvalente et visite « vélo-portée » avec "Ty Ribin"



*Balades croquées* : Afin d'améliorer vos techniques de dessin, Fanch Mao vous accompagnera et vous donnera quelques conseils ! (Sur réservation au 06 66 32 38 08)

20 h Crêpes, buvette et concert sur la place du village

**Nous recherchons des crêpiers ou des crêpières pour la soirée de 21 mai.  
Merci de contacter Laurent, si vous êtes disponibles et motivés**

Vous souhaitez aider à l'organisation des « fenêtres qui parlent ». Contactez le comité d'animation, envoyez un mail à : [lesfenetresquiparlent.bzh@orange.fr](mailto:lesfenetresquiparlent.bzh@orange.fr) ou Laurent Joncour 06 66 32 38 08

Pour information, une date à retenir le comité des fêtes tiendra la buvette pour le marché des créateurs qui se tiendra le **14 juillet**.

## Club des anciens

Notre Club a repris son activité tous les jeudis à la salle socioculturelle de 14h00 à 17h30. Jeux de cartes, de sociétés et autres amusements vous attendent autour d'un café.



## Comité de Jumelage

Après deux années blanches, comme toutes les associations, le Comité de jumelage « Le Juch-St Geniès » reprend ses activités.

L'assemblée générale a eu lieu le 4 mars 2022 à la salle socioculturelle avec entre autres les nouvelles élections et les décisions sur la poursuite des activités.

Les membres du Comité ont élu à l'unanimité des membres présents :

- Président : Daniel CANONICO
- Vice-Président : Michel COURBERAND
- Trésorier : Alain VINCENT
- Secrétaire : Henri KERISIT
  
- Le Vide-greniers a eu lieu le 3 avril 2022 à la salle socioculturelle.



Nous prévoyons également un concert de Mouez Port Rhu. Plus de précisions bientôt.

Le Président : Daniel CANONICO



## Compte rendu du 29 Novembre 2021

### Programme d'élagage

Présentation : M. Julien BROUQUEL  
Julien BROUQUEL, Adjoint aux travaux, propose de mettre en place une campagne annuelle d'élagage des plantations qui avancent sur les voies communales et les chemins ruraux.

Les campagnes d'élagage auraient pour objectifs :

De maintenir les voies en bon état et donc d'en réduire les charges d'entretien ;  
D'assurer la sécurité des usagers des voies en réduisant les risques de gel et en maintenant une bonne visibilité.

Accord unanime du conseil municipal qui approuve les modalités de mise en œuvre des programmes annuels d'élagage des plantations qui avancent sur les voies communales et les chemins ruraux

### Contrat Ogec

Présentation : M. Marc RAHER

Il convient dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC pour l'école Notre Dame de Toutes Grâces d'actualiser le montant du versement. Ainsi, il est proposé un versement pour l'année 2021 de 60 732,78 € soit 5 061,07 € mensuel. Le montant 2020 était de 56 342,70 €.

Ce montant correspond à 62 élèves, sans distinction de leur commune de résidence, répartis comme suit : 27 maternelles (1 603,34 € par enfant) et 35 primaires (498,36 € par enfant) pour l'année 2021-2022 conformément à la détermination du coût moyen départemental de fonctionnement par élève fourni par les services départementaux de l'Education nationale.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 5 061,07 € la participation mensuelle à compter du 01 janvier 2022 soit un montant annuel de 60 732,78 €, versée mensuellement à l'organisme de gestion de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces.

### Subventions aux associations 2021

Présentation : Marc RAHER

M. Marc RAHER, Adjoint aux finances, présente à l'assemblée les subventions proposées par la commission des finances réunie le 24 novembre 2021 pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide le versement des subventions aux associations comme détaillées ci-dessous :

LISTE ASSOCIATIONS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL 2021
<b>SANTE</b>	
Amicale des Donneurs de Sang de Douarnenez et ses environs	50 €
<b>HUMANITAIRE</b>	
Banque Alimentaire	200 €
Restaurant du Cœur	200 €
<b>TOTAL Associations extérieurs</b>	<b>450,00 €</b>
<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>	
APEL Ecole Notre Dame de Toutes Grâces	250,00 €
Association Histoire et Patrimoine	250,00 €
Association Histoire et Patrimoine - Participation ZAL	200,00 €
Association Graine d'Hellébore	250,00 €
ASDJ	1 000,00 €
Comité de Jumelage	250,00 €
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces Noël	620,00 €
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces (Socle numérique)	OK - déjà voté
OGEC Ecole Notre Dame de Toutes Grâces Fonctionnement cantine	1 000,00 € (en l'attente des chiffres 20-21)
Ecole Animateur Covid	OK - déjà voté
Club des retraités	250,00 €
Sté chasse des Stangs	90,00 €
Sté chasse La Juchoise	170,00 €
Comité d'animation	250,00 €
<b>TOTAL Associations locales</b>	<b>4 580,00 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>5 030,00 €</b>
Projet(s) exceptionnel(s)	1 000,00 €
	<b>6 030,00 €</b>

### Tarifs communaux 2022

Présentation : M. Marc RAHER

M. Marc RAHER, Adjoint aux finances, présente à l'assemblée les nouveaux tarifs municipaux proposés par la commission des finances réunie le 24 novembre 2021 applicables pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'application des tarifs identiques comme suit :

### Tarifs complets sur le site de la

### Mairie.

(Seules les modifications apparaissent )

SALLE SOCIOCULTURELLE	
Associations communales – cotisation annuelle (comprend une assemblée générale avec repas)	Cotisation annuelle : 40,00 € Pas de cotisation en 2021

Cours de bien-être ou autres inférieurs à 20 personnes Petite salle créneau de 3 heures	50,00 €	500,00 € / 170 € par trimestre
Cours de bien-être ou autres supérieurs à 20 personnes Grande salle créneau de 3 heures	160,00 €	1 500,00 € / 500 € par trimestre

### Indemnisation portant instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur

Présentation : M. Patrick TANGUY

M. le Maire rappelle que des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein de la collectivité pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation.

M. le Maire précise que le versement d'une gratification minimale à un stagiaire de l'enseignement supérieur est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou si au cours d'une même année scolaire ou universitaire, le stage se déroule sur une période de deux mois, consécutifs ou non. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivité selon les conditions prévues ci-dessus ;

### Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable m57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Présentation : M. Marc RAHER

La collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022, que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets de la Commune.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

AUTORISE le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de LE JUCH ;

### Décision modificative Budget

### Commune

Présentation : M. Marc RAHER

Considérant que le budget primitif a été élaboré sur la base des données connues au jour de sa préparation,

Monsieur RAHER propose d'y apporter les modifications suivantes, relatives aux nouveaux éléments apparus en cours d'exécution :

Tableau à retrouver sur le site de la mairie

Après délibération, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette décision modificative en votant les crédits ci-dessus.

## Décision modificative Budget

### lotissement

Présentation : M. Marc RAHER

Considérant que le budget primitif a été élaboré sur la base des données connues au jour de sa préparation, Monsieur RAHER propose d'y apporter les modifications suivantes, relatives aux nouveaux éléments apparus en cours d'exécution :

Après délibération, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette décision modificative en votant les crédits ci-dessus.

*( A retrouver sur le compte rendu du conseil sur le site de la mairie )*

### Loyers logements communaux

Présentation : M. Marc RAHER

L'indice de référence INSEE des loyers entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 (130,59) et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 (131,67) servant de base au calcul de l'augmentation du loyer est de +0,83 %.

Il est proposé d'appliquer une hausse de +0.83 % (indice de référence Insee) aux loyers en cours à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ceux-ci s'établiront comme suit :

Les loyers plus les charges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont proposés comme suit :

	Loyer	Charges	Total
<b>Logements T2</b>	221,78 €	29.49 €	251,27 €
<b>Logement T3</b>	325,40 €	29.49 €	354,89 €
<b>Logements T2 rénové</b>	248,12 €	29.49 €	277,61 €
<b>Logement T3 rénové</b>	351,75 €	29.49 €	381,24 €

### Rapport Clect

Présentation : M. Marc RAHER

Vu le rapport de la CLECT du 10 novembre 2021

M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, présente au Conseil municipal le rapport de la CLECT du 10 novembre 2021.

Le rapport complet a été transmis aux Conseillers municipaux qui sont invités à faire part de leurs remarques et questions. Après avoir entendu l'exposé de M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport de la CLECT du 10 novembre 2021.

### Rapport annuel 2020 – Prix et qualité du service d'élimination des déchets

Présentation : M. Patrick TANGUY

Après avoir entendu l'exposé de M. Florence CROM, Vice-présidente déléguée aux Déchets et à la Propreté, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix

et la qualité du service d'élimination des déchets de l'année 2020.

### Rapport SIOCA

Présentation : M. Patrick TANGUY

M. Florence CROM, Présidente du SIOCA, présente au conseil municipal le rapport d'activité 2020 du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement.

Après avoir entendu l'exposé de M. Florence CROM, Présidente du SIOCA, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité 2020 du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement.

### Rapport SDIS 2020

Présentation : M. Marc RAHER

M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, présente au conseil municipal le rapport d'activité 2020 du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère.

Après avoir entendu l'exposé de M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, le conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité 2020 du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère.

### Rapport SDEF

Présentation : M. Patrick TANGUY

M. Patrick TANGUY présente au Conseil municipal le rapport d'activité 2020 du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère.

Après avoir entendu l'exposé de M. Patrick TANGUY et invité à faire part de leurs remarques et questions, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité 2020 du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère.

### Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY :

Bilan du tournage / organisation de l'ouverture du musée : marché de Noël + le 19 décembre après-midi ? Maison des sœurs : le dossier de consultation est redéposé. Maison cœur de bourg : consultation courant janvier Vœux : 8 janvier à 11h00 ; Formation Urbanisme : 9 participants, bilan positif => mise en place d'une commission Urbanisme ; Intervention d'une école sur le ZAL pour l'aménagement du ZAL

Andrée RIOU :

Marché, Arrivée d'une esthéticienne, sollicitation pour utiliser la salle pour un stage de chant grégorien (+ salle socio) / du 5 au 9 mai, Projet tutoré : En cours d'achèvement (panneaux d'information +

fiches pédagogiques) – soutenance le 4 janvier, Rencontre d'un écrivain le 10 décembre

Julien BROUQUEL :

Intervention sur le ZAL : 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier, Intervention Peupleraie prochainement, Travail sur les chartes / permis de fleurir à prévoir

Jenna TANGUY :

Déménagement de l'école, Marché APEL le 12 décembre, Père Noël le 19 décembre, Foyer des jeunes : ouverture prochainement

Isabelle KERVAREC :

Repas du 3<sup>ème</sup> âge : annulé => commission CCAS le 1/12/21 pour travailler sur la solution, Distribution des colis : le 8 janvier après-midi à 14h00

### Compte rendu du 21 février 2022

#### Subvention Bien Vivre Partout en Bretagne - Réhabilitation de la maison des sœurs

Présentation : Patrick TANGUY

Dans le cadre du dispositif Bien Vivre Partout en Finistère, il est proposé de demander une subvention de 77 000 € soit 20% du projet de réhabilitation de la maison des sœurs (384 000 € ht).

La rentrée 2020 a permis de voir l'ouverture d'une troisième classe. Des travaux de redistribution des espaces sont nécessaires pour l'accueillir au sein de l'école. Le bâtiment principal va être restructuré par l'OGEC pour créer deux classes accessibles PMR au rez-de-chaussée en lieu et place de la garderie et de l'espace de motricité.

Afin de soutenir la dynamique, la commune va mettre à disposition le rez-de-chaussée de la maison afin d'en faire une salle multi-activités pouvant accueillir ces deux espaces.

Un bloc sanitaire va être créé reliant cet espace et la cour.

La voirie sera également revue en 2022 afin de faciliter l'accès à l'école aux personnes à mobilité réduite. Douarnenez Communauté travaille d'ores et déjà sur le projet.

L'étage de la maison sera traité par la commune. Le projet est d'en faire un t3 afin de pouvoir accueillir une famille. Ce projet permet la rénovation d'un bâti ancien (plus ancienne maison du bourg) qui est à l'heure actuelle insalubre.

Ce projet vient compléter l'opération de redynamisation de cœur de bourg amorcée pour laquelle la commune a été lauréate (appel à projet 2019 – phase

opérationnelle). Le site se situe à proximité directe de la maison cœur de bourg, l'un des projets phare de la redynamisation. Les travaux vont aussi favoriser la cohésion sociale et requalifier une passoire énergétique.

Plan de financement HT (au 06/02/2022) :

Dépenses : 384 000 €  
 Recettes : 384 000 €  
 Commune : 189 000 €  
 Région : 77 000 €  
 Département : 43 000 €  
 DSIL : 75 000 €

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

### Subvention Pacte Finistère 2030 – Réhabilitation de la maison des sœurs

Présentation : Patrick TANGUY

Dans le cadre du dispositif Pacte Finistère 2030 et à l'accompagnement de la relance dans les territoires, il est proposé de demander une subvention de 43 000 € soit 11,1% du projet de réhabilitation de la maison des sœurs (384 000 € ht).

La rentrée 2020 a permis de voir l'ouverture d'une troisième classe. Des travaux de redistribution des espaces sont nécessaires pour l'accueillir au sein de l'école. Le bâtiment principal va être restructuré par l'OGEC pour créer deux classes accessibles PMR au rez-de-chaussée en lieu et place de la garderie et de l'espace de motricité.

Afin de soutenir la dynamique, la commune va mettre à disposition le rez-de-chaussée de la maison afin d'en faire une salle multi-activités pouvant accueillir ces deux espaces.

Un bloc sanitaire va être créé reliant cet espace et la cour.

La voirie sera également revue en 2022 afin de faciliter l'accès à l'école aux personnes à mobilité réduite. Douarnenez Communauté travaille d'ores et déjà sur le projet.

L'étage de la maison sera traité par la commune. Le projet est d'en faire un t3 afin de pouvoir accueillir une famille. Ce projet permet la rénovation d'un bâti ancien (plus ancienne maison du bourg) qui est à l'heure actuelle insalubre.

Ce projet vient compléter l'opération de redynamisation de cœur de bourg amorcée pour laquelle la commune a été lauréate (appel à projet 2019 – phase opérationnelle). Le site se situe à proximité directe de la maison cœur de bourg, l'un des projets phare de la redynamisation. Les travaux vont aussi favoriser la cohésion sociale et requalifier une passoire énergétique.

Plan de financement HT (au 06/02/2022) :



Dépenses : 384 000 €

Recettes : 384 000 € (Commune : 189 000 €, Région : 77 000 €, Département : 43 000 €, DSIL : 75 000 €)

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

### Réhabilitation de la Maison des Sœurs en salle multi activités et logement pour actifs : sélection des entreprises

Présentation : Patrick TANGUY

Le Maire indique que par délibération en date du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a donné un accord sur le projet de réhabilitation de l'ancienne Maison des Sœurs en salle multi activités en rez-de-chaussée et logements pour actifs à l'étage.

A l'issue de la phase « Etudes », une mise en concurrence selon la procédure adaptée a été lancée en application de l'article R 2123-1-1 du Code de la Commande Publique et ce, afin de sélectionner les entreprises chargées de la réalisation des travaux.

La publicité de l'avis d'appel à la concurrence a été effectuée sur le site dématérialisé Megalisbretagne.org et dans les annonces légales du Télégramme et Ouest France.

Au terme de la procédure, les résultats sont les suivants sachant que pour certains lots, des propositions sont retenues en solution de base avec des variantes techniques. A ce stade, l'arbitrage sur la rénovation ou le remplacement de la charpente n'est pas possible en l'absence d'une réponse d'entreprise sur le lot « charpente / rénovation » qui est imminente. Ces 2 lots seront attribués au prochain conseil municipal. L'attribution du lot « couverture » est dépendant de l'option retenue en charpente.

Le lot 13 « Stores » n'est pas attribué.

Lots	Désignation	Candidats	euros HT
Lot 1	Démolitions, GO, réseaux	Sebaco	122 324,32
Lot 2	Charpente bois	non attribué	0,00
Lot 3	Couverture ardoises	non attribué	0,00
Lot 4	Etanchéité	Celt'étanch	9 269,26
Lot 5	Menuiserie Ext Alu	Lautridou	14 633,00
Lot 6	Menuiserie Bois int/ext	Sebaco	24 500,00
Lot 7	Cloisons isolation	Mandin	31 306,33
Lot 8	Sols, carrelage	Le Teuff	12 527,00
Lot 9	Electricité chauffage	AP Elec	24 070,00
Lot 10	Plomberie VMC	Poudoulec	20 269,24
Lot 11	Peinture, revêtements murs	Letty	11 196,75
Lot 12	Serrurerie, métallerie	Renouard	5 376,09
Lot 13	Stores, occultations	non attribué	0,00
Lot 14	Escalier Bois	Sebaco	4 900,00
Lot 15	Traitement bois/murs	Ligavan	3 838,61
Lot 16	Faux Plafonds	Guillimin	3 189,30
	total HT		287 399,90

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les projets de marchés correspondants

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R 2123-1-1 du Code de la commande publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les projets de marchés de travaux relatifs au projet de réhabilitation de la Maison des Sœurs en salle multi activités et logement pour les montants énumérés ci-dessus.

### Déclassement de voie – Rulosquet

Présentation : Patrick TANGUY

M. Patrick TANGUY, Maire, expose que la commune a été sollicitée par Monsieur Julien BROUQUEL afin que la commune cède une portion du chemin situé entre les parcelles 87 A 227, 87 A 757, 87 A 230 et 87 A 231.

Cette emprise constituant un délaissé de voirie, sans utilité particulière, il paraît possible de faire droit à cette demande. Toutefois, faisant actuellement partie du domaine public communal, il convient préalablement à toute cession, d'en prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé. L'article L.141-3 du Code de la voirie routière, modifié par la loi du 9 décembre 2004, dispense d'enquête publique les procédures de classement et de déclassement des voies communales, dès lors qu'il n'y a pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par ces voies.

En l'espèce, le déclassement de ce délaissé de voirie, n'aura pas de conséquence sur la desserte et la circulation.

Accord unanime du Conseil municipal :

### Cession de terrain – Rulosquet

Présentation : M. Patrick TANGUY

M. Patrick TANGUY, Maire, expose que la commune a été sollicitée par Monsieur Julien BROUQUEL afin que la commune cède le chemin situé entre les 87 A 227, 87 A 757, 87 A 230 et 87 A 231. Il rappelle que cette emprise constituant un délaissé de voirie, sans utilité particulière, il paraît possible de faire droit à cette demande.

En l'espèce, cette cession n'aura pas de conséquence sur la desserte et la circulation.

Accord unanime du conseil municipal.

### Publicité des actes

➡ Le Maire informe l'assemblée :

Monsieur le Maire indique que la réforme de la publicité des actes des collectivités a posé le principe de la publication des actes de la commune par voie électronique.

Les communes de moins de 3 500 habitants peuvent, par délibération, choisir un autre mode de publication :

1° Soit par affichage ;

2° Soit par publication sur papier, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat ;

3° Soit par publication sous forme électronique.

Il est proposé au conseil municipal d'opter pour la modalité de publicité suivante :

Publicité des actes de la commune par affichage ;

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

### **Modulation individuelle de l'IFSE – RIFSEEP**

Présentation : M. Patrick TANGUY

Monsieur le Maire rappelle la mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP qui a fait l'objet de la délibération n°2019/70.

Il est proposé de préciser les modalités d'attribution de l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) en y intégrant une part variable.

#### I - Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.) (part fixe)

La répartition des fonctions au sein de différents groupes est déterminée au regard à la fois de l'organigramme et au vu de critères liés à la gestion de projets ou d'opérations spécifiques et à la technicité des postes. Il est proposé d'attribuer mensuellement les montants suivants par fonction (au vu des emplois actuels de la collectivité), dans le respect des montants plancher et plafonds fixes par délibération :

Groupe de Fonctions	Fonctions	Montant maximum mensuel	Montant IFSE Fixe attribué pour un Temps Complet	IFSE variable en fonction de l'expérience professionnelle
A1	Secrétaire de mairie	900		
B1	Secrétaire de mairie	720		
B2	Responsable administratif	540		
C1	Secrétaire de mairie	540		
C2	Responsable administratif	480		
C3	Agent polyvalent des ST Autre agent d'exécution	210 90		

Périodicité de versement : L'IFSE est versée mensuellement.

Répartition part fixe et part variable : 1/3 est versé en part fixe et 2/3 maximum en part variable.



Modalités de versement de l'IFSE : Le montant de l'IFSE sera proratisé en fonction du temps de travail.

Le montant de la part variable qui sera évolutif est établi en fonction de l'expérience professionnelle des agents qui sera appréciée au regard des critères suivants :

- Nombre d'années sur le poste occupé ;
- Nombre d'années dans le domaine d'activité (qui valorise davantage le parcours d'un agent et sa spécialisation) ;
- Capacité de transmission des savoirs et compétences auprès d'autres agents ;
- Formation suivie (pourrait être pris en compte le nombre de demandes ou de formations suivies sur le domaine d'intervention...)

#### 2 – Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.) optionnel

Le complément indemnitaire (CIA) est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir de l'agent. Le versement de cette part individuelle est fonction de l'entretien d'évaluation annuelle. A court terme, la collectivité fait le choix de ne pas attribuer le complément indemnitaire annuel.

Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces dispositions.

#### **Temps de travail – déclaration de conformité**

Présentation : M. Patrick TANGUY

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures.

Les collectivités peuvent définir librement les modalités concrètes d'accomplissement du temps de travail dès lors que la durée annuelle de travail et les prescriptions minimales suivantes prévues par la réglementation sont respectées :

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1.607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) calculée de la façon suivante :

Nombre de jours sur l'année	365
Repos hebdomadaires : 2 jours x 52 semaines	104
Congés annuels : 5 fois les obligations hebdomadaires de travail	25
Jours fériés	8
Nombre de jours travaillés	= 228
Nombre de jours travaillées = Nb de jours x 7 heures	1596 h Arrondi à 1 600 h

+ Journée de solidarité	+ 7 h
Total en heures :	1 607 heures

Le Maire rappelle enfin que pour des raisons d'organisation et de fonctionnement des services (administratif et technique) et afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, il convient parfois d'instaurer pour les différents services de la commune des cycles de travail différents.

➡ Le Maire propose à l'assemblée : Fixation de la durée hebdomadaire de travail

Le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la commune est fixé à 35 heures par semaine pour l'ensemble des agents.

#### Détermination des cycles de travail

Dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif au temps de travail, l'organisation du cycle de travail au sein des services de LE JUCH est fixée comme suit :

Au sein de la collectivité, il existe deux types de cycles hebdomadaires :

- Les cycles hebdomadaires :

Les horaires de travail seront définis en accord avec l'autorité territoriale pour assurer la continuité de service.

#### Service Administratif :

35 heures sur 5 jours

Poste Adjoint administratif / accueil : plage horaire de 09h00 à 18h30 le lundi et de 9h00 à 17h15 du mardi au vendredi

Poste Secrétaire de mairie :

Plage horaire courante : de 9h00 à 17h15 ;

Plage horaire les jours de bureau : de 8h00 à 17h15 ;

Plage horaire : les jours de conseils et commissions municipales de 8h00 au terme de la réunion.

Pause méridienne obligatoire de ¼ d'heure minimum

#### Service technique - poste polyvalent :

35 heures sur 5 jours ;

Plage horaire de 9h00 à 17h15 ;

Pause méridienne obligatoire de ¼ d'heure minimum.

#### 2 - Le cycle annualisé

#### Service technique – poste espace vert

Les périodes hautes : mai à août

Les périodes basses : septembre à mars

#### Journée de solidarité

Compte tenu de la durée hebdomadaire de travail choisie, la journée de solidarité, afin d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, sera instituée :

Lors d'un jour férié précédemment chômé ou par toute modalité permettant le travail de sept heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE les modalités ci-dessus.

### **Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués**

Patrick TANGUY :

Plan Communal de Sauvegarde, lancement de la démarche, Réparation de la VMC du terrain de foot

Andrée RIOU :

Réunion marché des créateurs le 7 mars pour définir les animations et l'organisation, Besoin de bénévoles pour le 14 juillet (marché des créateurs), Inscription pour le marché des créateurs lancée, Travaux du ZAL

Julien BROUQUEL :

Fleurissement + sécurisation de la rue Louis Tymen dans les prochains mois, Elagage : de la sortie de bourg à Kerarneuf + lannivit

Isabelle KERVAREC :

Réunion CCAS avec pour objet le taxi. Dans le prochain bulletin, questionnaire pour définir les besoins, Réunion Repas des anciens le 8 mai, besoin de bénévoles, Chantier Jeunes relancé, Ouverture du foyer aux Cm2 et collégiens, Chantier Gwennili sur la commune, Animation « fenêtres qui parlent » en cours

### **Compte rendu du 17 mars 2022**

#### **Compte administratif 2021 – budget COMMUNE**

Présentation : M. Marc RAHER

Le compte administratif 2021 de la commune, présenté par M. Marc RAHER, fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2021 de 20 795,58 €. En 2020, le résultat de l'exercice de fonctionnement est de 39 309,07 €.

Au global, l'excédent de fonctionnement cumulé du compte administratif 2021 est de 334 482,53 €.

Il fait apparaître en :

Fonctionnement

Recettes : 539 929,08 €

Dépenses : 519 133,50 €

Résultat de l'exercice : 20 795,58 €

Résultat reporté de 2020 : 313 686,95

Résultat de clôture de la section fonctionnement : + 334 482,53

Investissement

Recettes : 386 718,80 €

Dépenses : 164 213,24 €

Solde d'exécution en investissement 2020 : 222 505,56

Résultat reporté 2020 : 127 479,15 €



Résultat de clôture 2021 : 349 984,71

Après le retrait de la salle du Conseil de M. le Maire, le Conseil municipal sous la présidence de M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, après en avoir débattu, adopte à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget Commune.

#### **Affectation du résultat de l'exercice 2021 – Budget COMMUNE**

Présentation : M. Marc RAHER

M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, présente la proposition d'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2021 :

Considérant que le compte administratif 2021 présente un résultat global positif de fonctionnement de : + 334 482,53

Considérant que le solde d'investissement présente un résultat de + 222 505,56 €

Considérant que le solde des restes à réaliser en investissement présente un résultat global nul

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

334 482,53 en recette ligne 002 de la section de fonctionnement sur le budget 2022

0,00€ en recette d'investissement sur le compte 1068

#### **Taux d'imposition 2022**

Présentation : M. Marc RAHER

Monsieur Marc RAHER, premier Adjoint, rappelle que la loi de finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette disposition s'est traduite par la suppression du vote du taux de la Taxe d'Habitation (TH) et un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur notre territoire est versé par l'Etat.

La commune, dans le cadre de sa politique de maîtrise de la fiscalité locale, a stabilisé ses taux depuis 2018.

Pour 2022, il est proposé au Conseil municipal de poursuivre en ce sens et de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent les suivants :

Taxes Foncier Bâti : 35,39 %,

Taxes Foncier non bâti : 54,38 %.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les taux d'imposition proposés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOpte les taux de fiscalité locale énoncés ci-dessus pour l'année 2022.

#### **Budget primitif – Commune 2022**

Présentation : Patrick TANGUY

Sur proposition de la commission des finances réunie le 10 mars 2022, M. Patrick TANGUY, Maire, présente le Budget Primitif 2022 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement

Dépenses : 792 000 €

Recettes : 792 000 €

Investissement

Dépenses : 1 212 000 €

Recettes : 1 212 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2022 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

#### **Compte administratif 2021 –**

#### **LOTISSEMENT**

Présentation : M. Marc RAHER

Le compte administratif 2021 du budget lotissement Roz Ar Park, présenté par M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement nul pour l'année 2021.

Au global, l'excédent de fonctionnement cumulé du compte administratif 2021 est de 75 856,84 €.

Le solde d'investissement est quant à lui de -73 491,00 € au 31/12/2021.

Il fait apparaître en :

Fonctionnement

Recettes : 73 491,00 €

Dépenses : 80 944,67 €

Résultat de l'exercice 2021 : -7 453,67 €

Résultat reporté de 2020 : 83 310,51 €

Résultat de clôture de la section fonctionnement : 75 856,84 €

Investissement

Recettes : 71 893,00 €

Dépenses : 73 491,00 €

Résultat de l'exercice investissement 2021 : - 1 598,00 €

Résultat reporté 2020 : - 71 893 €

Résultat de clôture de la section investissement : -73 491 €

Après le retrait de la salle du Conseil de M. le Maire, le Conseil municipal, sous la présidence de M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, après en avoir débattu, adopte à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget lotissement Roz Ar Park.

#### **Budget primitif lotissement 2022**

Présentation : Patrick TANGUY

M. Patrick TANGUY, Maire, présente le Budget Primitif 2022 du lotissement Roz Ar Park qui est équilibré en fonctionnement et équilibré en investissement.

Fonctionnement

Dépenses : 149 347,84 €

Recettes : 149 347,84€

#### Investissement

Dépenses : 146 982,00€

Recettes : 146 982,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2022, voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

#### **Restauration du clocher : signature de la convention Commune – DRAC**

Présentation : M. Patrick TANGUY

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles portant sur les travaux de restauration du clocher de l'église.

Cette assistance porte sur les phases études de conception et commande de projet, Consultation des entreprises, travaux et réception.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une durée prévisionnelle de 24 mois.

Après avoir entendu l'exposé, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

D'approuver la réalisation des travaux de restauration du clocher de l'église

D'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'assistance de maîtrise d'ouvrage avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la proposition et habilite le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document s'y rapportant.

#### **Restauration du clocher : choix du prestataire pour les missions de coordination SPS et diagnostics amiante et plomb avant travaux**

Présentation : M. Patrick TANGUY

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'avoir un coordonnateur pour une mission Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S) et de réaliser des diagnostics amiante et plomb pour les travaux de restauration du clocher de l'église. Plusieurs devis ont été demandés à différents cabinets.

Après délibération, le Conseil Municipal :  
Décide de retenir l'APAVE ; 12 allée Claude Dervenn, CS 63009 – 29334 QUIMPER Cedex ; pour un montant de 3 755 € HT afin d'assurer la mission SPS et la réalisation des diagnostics amiante et plomb

Autorise le Maire à signer le devis correspondant.

Adoptée à l'unanimité



#### **Réhabilitation de la Maison des Sœurs en salle multi activités et logement pour actifs : sélection des entreprises**

Présentation : Patrick TANGUY

Le Maire indique que par délibération en date du 21 février 2022, le Conseil Municipal a donné un accord concernant la signature des projets de marchés sur le projet de réhabilitation de l'ancienne Maison des Sœurs en salle multi activités en rez-de-chaussée et logements pour actifs à l'étage.

Les lots Charpente bois et Couverture n'avaient pas pu être attribués, la procédure de négociation n'étant pas achevée pour ces deux lots.

Au terme de la procédure, il apparaît que la variante technique « renforcement de la charpente existante » permet d'optimiser le budget.

Dans ces conditions, les résultats sont les suivants pour les deux lots concernés.

Lot	Désignation	candidats	euros HT
Lot 2	Charpente bois	Sebaco	21 769.28
Lot 3	Couverture ardoises	Ouvrans	3 897.77

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les projets de marchés correspondants.

*Vu le Code général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'article R 2123-1-1 du Code de la commande publique,*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les projets de marchés relatifs au lot n°2 Charpente bois et au lot n°3 Couverture dans le cadre du projet de réhabilitation de la Maison des Sœurs en salle multi activités et logement pour les montants énumérés ci-dessus.

#### **Mandatement du CDG29 pour la mise en concurrence d'un contrat-groupe d'assurance cybersécurité**

Présentation : M. Patrick TANGUY

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de mandater le Centre de gestion du Finistère afin de la représenter dans la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance cybersécurité que les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère et des Côtes d'Armor vont engager, conformément au code général de la fonction publique.

Et prend acte, que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par les Centres de Gestion de la Fonction

Publique Territoriale du Finistère et des Côtes d'Armor.

*Le brûlage des déchets végétaux (branches d'arbre, feuilles mortes, herbes issues des tontes...) est **interdit** par le règlement sanitaire départemental. Les déchets verts doivent donc être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage.*

#### **Horaire déchèteries**

Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Fermées dimanches et jours fériés.

Déchèterie de Lannugat  
(Douarnenez)

Tél : 02 98 74 64 19

Déchèterie de Lestrivin  
(Poullan/mer)

Tél : 02 98 74 53 96

#### **Réouverture de la déchèterie après travaux fin mai**



Le principe d'une benne, à déchets verts ou non, est de déposer les déchets qu'elle cible, dans la benne. Les gourgandiers, qui en détournent l'usage et ne connaissent pas le bien vivre en communauté, sont priés de respecter l'environnement de tous et le travail de nos agents.

## ULAMIR Centre Social du Goyen

### LES FENETRES QUI PARLENT

Une exposition depuis les fenêtres des habitants/  
Une rencontre artistes habitants  
Du 21 au 29 Mai 2022 au JUCH

[lesfenetresquiparlent.bzh@orange.fr](mailto:lesfenetresquiparlent.bzh@orange.fr)

### Les fenêtres qui parlent

Vernissage le samedi 21 mai à 17H  
Visite guidée au départ de la salle polyvalente et  
Visite vélo-portée avec Ty Ribin

Concert et buvette sur la place du village  
**Exposition du 21 au 29 MAI 2022**



### Un chantier interculturel au Juch en Août...

Un Chantier interculturel Franco-Allemand Hongrois aura lieu du 7 au 16 Août au Juch. Ce séjour organisé par l'association Gwenilli et l'Ulamir Centre Social du Goyen en lien avec la commune du Juch, va permettre à une vingtaine de jeunes de découvrir notre territoire à travers une rencontre et un chantier d'une dizaine de jours.

Au programme :

Ateliers artistiques (en lien avec les fenêtres qui parlent), animations pendant le marché, coups de mains aux associations locales et découverte du potager solidaire des Plomarc'h.

Tu as entre 18 et 25 ans, tu es intéressé par un séjour à l'étranger (séjours d'été/stages professionnels/volontariat)

Informations sur: <http://www.gwennili.net> / SIJ Douarnenez 02 98 92 47 00

### LES ACTIVITES FAMILLES ADULTES

Le programme d'activités du secteur Familles/adultes pour le mois de mai. Les inscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas à le faire par retour de mail, ainsi qu'à demander des renseignements si besoin. Sauf précision, la plupart des activités sont gratuites.

Nous cherchons un(e) chef(fe) de chantier pour nous aider à construire un bateau pour l'édition 2022 de "Ça cartonne" à Douarnenez. Si vous êtes intéressé.es pour le rôle, ou pour intégrer l'équipe de construction, faites-nous signe !

### Garderie Périscolaire

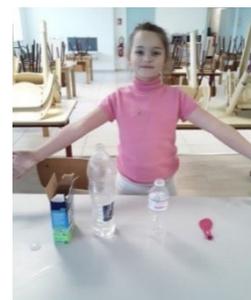


Avec l'arrivée des beaux jours, la garderie du Juch s'est transformée en espace de jeux de cour et d'expériences scienti-

fiques.

Les enfants ont commencé un petit journal avec blagues, jeux, idées folles et expériences.

Bientôt à lire dans les classes !!!



## Les ADOS

" Le foyer des jeunes du Juch ouvre ses portes chaque vendredi (période scolaire) de 17h30 à 19h. JérémY vous accueille autour d'animation à destination des CM2 - Collégiens. Jeux sportifs, création autour de la vidéo, temps d'échange et réflexions de projets animent la vie de la maison des jeunes. Billard et babyfoot sont également en libre accès.

Laser Game, cuisine, pump track, le programme est distribué dans les collèges, et au foyer. Vous pouvez également le trouver sur le blog de l'ULAMIR centre social du Goyen

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.com/p/animation-jeunesse.html> à partir du 5 avril

## Des permanences coups de pouce

Ces permanences ont pour but d'accompagner toute personne dans ses démarches administratives quelles qu'elles soient (en version papier ou en numérique). Voici quelques exemples d'accompagnement possible : J'ai besoin d'écrire un courrier mais je n'arrive pas à l'écrire, je dois m'inscrire à Pôle emploi ou faire une demande d'aides financières à la CAF mais les démarches sont en ligne et je ne connais pas du tout internet, je veux réserver mon billet de train et la SNCF me demande d'aller sur le site internet....

L'Ulamir centre social du Goyen reçoit toute personne sur RDV et sur chacune des communes rurales (Kerlaz, Le Juch, Pouldergat et Poullan Sur Mer). Pour tous renseignements complémentaires, contacter l'Ulamir centre social du Goyen au 02 98 74 27 71 ou [ulamir.poullan@wanadoo.fr](mailto:ulamir.poullan@wanadoo.fr)



## Appel AUX DONNS

Si vous avez de vieux écrans d'ordinateurs en état, et que vous ne faites plus rien avec et qu'ils vous encombrant, nous sommes preneurs vous pouvez les déposer au centre Bel air ou nous appeler au 02 98 74 27 71 Merci

## L'ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN RECRUTE DES ANIMATEURS ENFANCE

Dans le cadre de nos accueils de loisirs, nous recherchons des animateurs

**Missions Principales :**

- Accueillir et animer en toute sécurité, les enfants âgés de 2.5 à 12 ans dans le cadre des accueils de loisirs,
- Participer à l'élaboration et à l'organisation des activités des mercredis.

### Qualités requises :

- Bon relationnel avec les enfants,
- Motivation pour le travail d'équipe,
- Prise d'initiative, sens des responsabilités,
- Autonomie et créativité

**Profil :** BAFA, BAFA Stagiaire, ou équivalent

- Candidature : CV + lettre de motivation à [ulamir.poullan@wanadoo.fr](mailto:ulamir.poullan@wanadoo.fr)

## Arnaques aux placements financiers



Placements financiers, livrets d'épargne... les associations de consommateurs et l'Autorité des marchés financiers (AMF) alertent les épargnants sur une augmentation croissante des escroqueries financières portant notamment sur l'usurpation de noms d'intermédiaires ou de produits financiers autorisés.

Si vous êtes démarché par téléphone ou par courriel pour un de ces produits ou si vous avez vu une offre alléchante sur Internet, suivez ces bons réflexes à adopter avant tout investissement, pour ne pas vous faire piéger.

### Les signaux qui doivent vous alerter :

- Vous ne connaissez pas la personne qui vous contacte,
- On vous fait des promesses de rendements très élevés et sans risque,
- Vous devez prendre rapidement votre décision,
- On vous demande vos coordonnées bancaires, votre numéro de carte bancaire ou de payer une somme d'argent,
- On vous explique qu'une nouvelle loi vous impose de souscrire au produit,
- On vous indique que votre établissement actuel a changé de nom et que vous devez signer un nouveau contrat.

En cas de doute sur une proposition d'investissement, rendez-vous sur **Assurance**



Banque Épargne Info Service : [www.abe-infoservice.fr](http://www.abe-infoservice.fr).

Et si vous avez déjà souscrit à un produit financier et pensez être victime d'une escroquerie, contactez la plate-forme Info Escroqueries au 0 805 805 817 (service et appel gratuits).

En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

## Association EPAL

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des accompagnateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.



Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines cet été sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

### Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite en juin (1 week-end et 1 samedi)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignements et postuler :

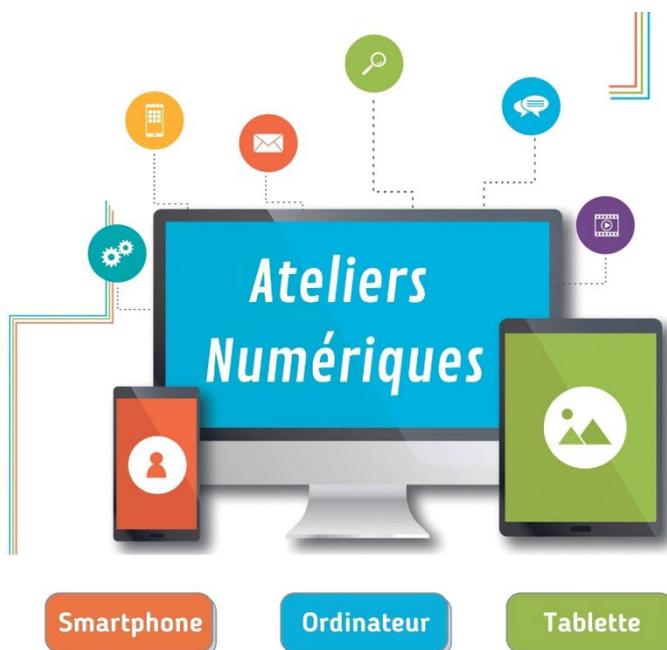
<http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

## Ateliers Equilibre

Les ateliers équilibre permettent d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Pour apprendre à mieux



maîtriser l'équilibre, pour retrouver de l'aisance dans ses activités quotidiennes, la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV) a organisé un « atelier équilibre » en décembre. Renseignements au 06 32 21 58 36.



Smartphone

Ordinateur

Tablette

**À tout âge, gratuitement,  
on vous accompagne!**

**Kermarron Maison Solidaire**

29 bis rue Charles Foucault 29100 Douarnenez

02 98 92 31 82



**Ensemble, le numérique  
c'est plus facile!**

**Ateliers (sur inscription)**



- **Lundi 10h à 11h30:** Première fois **Ordinateur**  
Découvrir le matériel, savoir cliquer, faire une recherche sur internet
- **Lundi 14h à 15h30:** Débutant **Ordinateur**  
Créer et utiliser une adresse mail, rédiger un courrier, gérer ses fichiers



Ateliers en cycles de 3 séances de 2h  
Possibilité d'utiliser le matériel de Kermarron

- **Mardi 10h à 11h30:** **Tablette et Smartphone**  
Maîtriser l'appareil, utiliser les applications, gérer les paramètres

Inscrivez-vous auprès de Béatrice à 06 77 88 62 05

### Permanence Numérique

Avec ou sans équipement,  
venez poser vos questions à Béatrice  
**Tous les mardis sans inscription de 14h à 17h**

Tablette  
Smartphone  
Ordinateur





### Au Juch, le comité de jumelage a renoué avec son vide-greniers

Depuis deux ans, les bénévoles du comité de jumelage Saint-Geniès-Le Juch n'ont pas pu faire leur traditionnel vide-greniers. Dimanche 3 avril, tous les exposants et les visiteurs étaient ravis...



### Au Juch, les « Jardiniers du dimanche » en quête d'astuces

Estelle et Sébastien Bernard, résidents du Juch, sont l'une des huit familles à s'être lancées dans le « Défi jardin zéro déchet » proposé par Douarnenez Communauté avec le Symeed 29. Avec l'espoir q...



LE JUCH

Les réservations de Kêrgo, le service communal de voitures partagées du Juch, augmentent



### Un nouveau maillot pour l'équipe A des Diablos du Juch

Après plusieurs années en maillots rouge et noir, dimanche, à l'occasion du dernier match aller, les Diablos du Juch qui évoluent en D2 ont inauguré leur nouveau jeu de maillots noirs, offert par...



### Huit foyers du Pays de Douarnenez se lancent dans un défi zéro déchet vert

Huit foyers du pays de Douarnenez participent, jusqu'à octobre, à un défi zéro déchet dans leur jardin. Objectif : faire de leurs déchets verts des ressources naturelles.



### Au Juch, la discothèque Le Moulin rouvre ses portes le 18 février !

La levée des restrictions entrant en vigueur mercredi 16 février, la discothèque Le Moulin au Juch, annonce sa réouverture le vendredi 18 février, après plus de deux mois de fermeture. Après une long...



### Douarnenez Communauté propose des chantiers d'été aux 16-17 ans

Tout comme en 2021, Douarnenez Communauté proposera des chantiers d'été d'une semaine aux jeunes du territoire âgés de 16 à 17 ans, en juillet et en août. Vingt-quatre postes sont à pourvoir.



### La journaliste juchoise Caroline Philippe proche du cœur du conflit à Lviv, en Ukraine

Originaire du Juch, la journaliste Caroline Philippe couvre le conflit russo-ukrainien pour RMC depuis samedi. Actuellement à Lviv, « une zone de transit » située à l'ouest de l'Ukraine, elle salue le...



### Les écoliers du Juch sensibilisés aux risques d'incendie

Les élèves de l'école Notre-Dame de Toutes Grâces du Juch ont été sensibilisés, mardi, aux accidents domestiques et plus particulièrement aux départs d'incendie, par trois sapeurs-...



### Des travaux d'hydro-mulching ont eu lieu dans le cimetière du Juch

Jeudi, dans la matinée, l'entreprise Kabelis de Plouigneau avec les agents communaux ont fait, de chaque côté du cimetière, un engazonnement avec la technique d'hydro-mulching qui se...



### La maison des sœurs au cœur du conseil municipal du Juch

La maison des sœurs, au Juch, va bénéficier d'un programme de réhabilitation. Un point a été fait, lundi, en conseil municipal, sur ce projet qui se monte à 384 000 € HT.



### Au Juch, des séances collectives gratuites pour soutenir les aidants

« Être au soutien d'une personne malade, d'un enfant en situation de handicap, demande une présence de tous les instants », expliquent Myriam Kerdanet, cadre de santé et Aurélie Dorval,...



LE JUCH

Le Juch. Les musiciens amateurs répètent un concert symphonique





Bonjour, je m'appelle Emilie Palvadeau, j'habite au Juch et je viens de créer ma micro-entreprise de services à la personne : **Emilie Logis**

J'ai exercé en tant qu'auxiliaire de puériculture dans différentes structures pendant 20 ans. J'ai beaucoup appris auprès des enfants, des parents et de l'équipe sur le savoir-être et le savoir-faire : écoute, bienveillance, respect et patience. Chaque année, j'ai participé à des formations continues pour améliorer ma pratique. Puis j'ai eu envie de prendre mon indépendance et d'accompagner les personnes vers un mieux-être. Je me suis alors formée à la sophrologie pendant 1 an et demi. J'ai exercé en cabinet et à domicile. C'est dans cet environnement, le domicile, que je me suis sentie à ma place. Au plus près des personnes, apporter une aide, un service, prend tout son sens. Riche de toutes ces expériences, je vous propose différents services :

- Aide dans les actes de la vie quotidienne (repas, courses, administratif, balade, lien social...)
- Garde et accompagnement d'enfant
- Soutien scolaire
- Assistance et accompagnement des personnes en invalidité temporaire
- Entretien, intendance et assistance de votre résidence principale et secondaire
- Soins et promenade des animaux pour les personnes dépendantes



Je suis déclarée service à la personne ce qui vous permet un abattement ou un crédit d'impôts de 50%. J'accepte également les chèques emploi service universel (CESU). N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations et une première rencontre à votre domicile. Devis gratuit.

Contacts : 06 32 77 58 15 et [emiservice29@gmail.com](mailto:emiservice29@gmail.com)  
Plus de renseignements sur le site : [emilielogis.com](http://emilielogis.com)  
Au plaisir de vous rendre service !



## LES MARCHANDS DU MARCHE DU DIABLE

- ✚ Jean-Luc (Monique Nems), plats asiatiques
- ✚ Jean-Jacques, Pâtisroule, pâtisseries, viennoiseries, crêpes
- ✚ Andrée de la Ferme de Kerguerbé, charcuterie cochon noir, poulet, etc...
- ✚ Andréa, cépages et vignes, vins
- ✚ Kévin, légumes bio
- ✚ Max, brasserie Diaoul, bière, etc...
- ✚ Tara Pizz, pizza
- ✚ Annick, boulangère

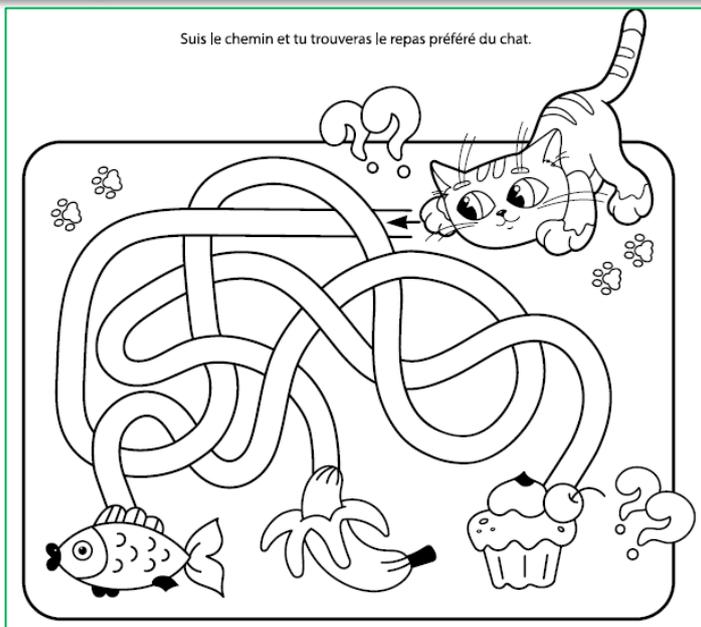


# Le coin des petits juchois

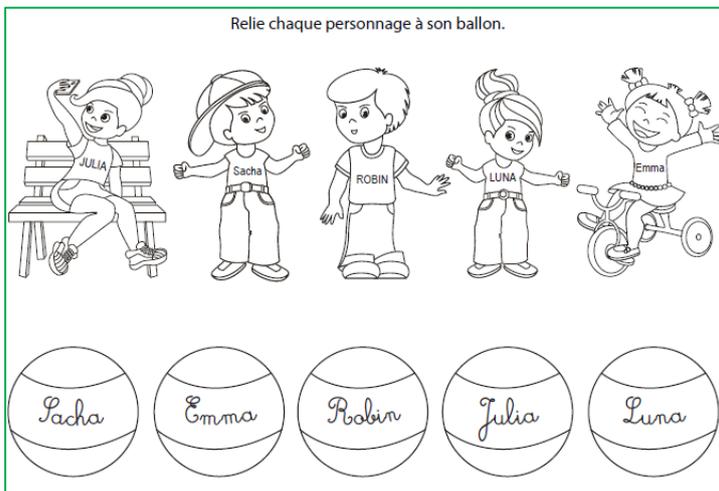
Trouve 7 différences entre les deux dessins. Entoure-les.



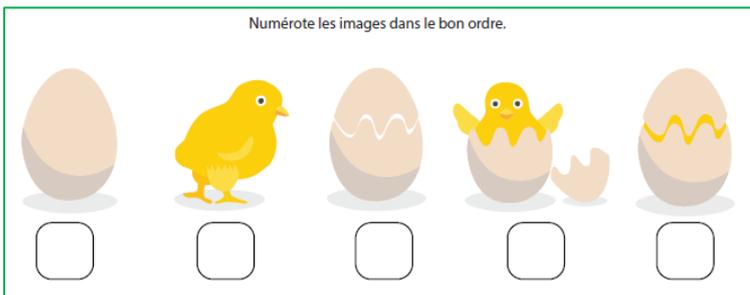
Suis le chemin et tu trouveras le repas préféré du chat.



Relie chaque personnage à son ballon.



Numérote les images dans le bon ordre.



Retrouve les mots dans la grille (horizontalement et verticalement). Tu peux ensuite colorier les dessins.



POMME



ANANAS



BANANE



MOULIN



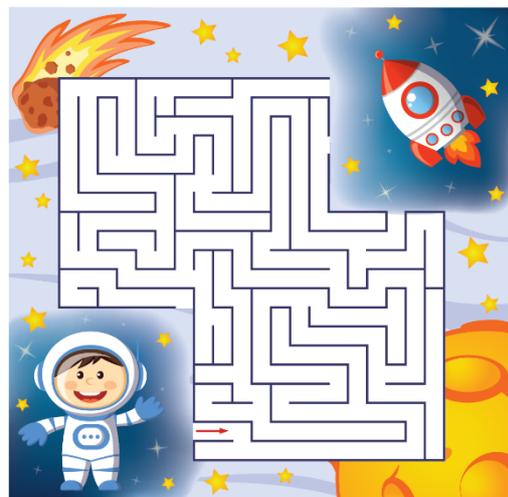
POULE



RADIS

F	I	R	G	É	O	A	N	A	S	V
M	P	O	M	M	E	G	D	F	C	X
G	H	L	M	N	O	P	O	U	L	E
V	B	M	O	U	A	N	B	O	I	A
X	D	O	B	A	N	A	N	E	S	Y
M	O	A	P	W	Q	N	A	I	U	F
O	R	N	P	I	S	S	P	O	R	E
U	I	A	É	M	J	U	O	G	A	O
L	L	N	G	O	X	V	M	A	D	U
I	F	A	F	P	D	S	N	R	I	L
N	E	S	S	Z	E	U	E	D	S	E

Trace le chemin que le cosmonaute doit suivre pour rejoindre la fusée.



<b>Urgences médicales :</b>	Appeler le 15 qui assure la régulation	
<b>Douarnenez Communauté</b>	75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez	02.98.74.48.50
<b>Déchetterie de Lannugat</b>	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.	<b>REOUVERTURE FIN MAI</b>
<b>Cabinet infirmier</b>	Cabinet Petitbon Alan	02.98.74.71.04 06.07.27.95.47
<b>ADMR Plogonnec</b>	Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC	02.98.91.84.96
<b>Transport Le Juch / Douarnenez :</b>	<u>Le samedi</u> Départ à 9h30 du domicile & retour à 11h.	Taxi Lokorn 06.82.82.56.56
<b>Transport à la demande :</b>	Pays de Douarnenez	0 810 810 029
<b>Transport Penn ar Bed :</b>	Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper	<a href="http://www.cat29.fr">www.cat29.fr</a>
<b>Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :</b>	6, rue de l'école	02.98.74.71.70
<b>ULAMIR du Goyen - Centre de Loisirs :</b>	Rue Abbé Conan – 29100 Poullan	02.98.74.27.71
<b>Boîte postale :</b>	Levée du lundi au samedi à 9h00	



## Sondage MOBILITE - A déposer en mairie, Merci

Actuellement, votre commune propose un service de taxi le samedi matin pour vous déplacer à Douarnenez. Ce service est proposé à ce jour aux personnes âgées. Elles sont prises en charge à leur domicile vers 9h00 et y sont ramenées vers 12h00 (Chaque usager paye 2 € au taxi en plus de la participation de votre mairie). Cette convention arrivant à échéance, nous faisons une **enquête de satisfaction** et aimerions connaître vos attentes avant de la renouveler.

<b>Votre âge</b>	18 -25 ans	26-49 ans	50-69 ans	Plus de 70 ans
<b>Situation</b>	Étudiant	En activité	Sans emploi	Retraité
<b>Permis « B »</b>	Oui	Non		
<b>Connaissance du Service</b>	Oui	Non		
<b>Utilisateur du Service</b>	Oui	Non		



Si OUI, pouvez-vous nous faire un retour sur ce service ? \_\_\_\_\_  
 Pourriez-vous être intéressé ?  OUI  NON  
 Si OUI (Dans quelles circonstances l'utiliserez-vous ? Quel jour ? Quel horaire ? Quelles enseignes de supermarché ?  
 Quels services ou commerces ? Quel marché ? Localisation : Douarnenez - Tréboul ?

### Voiture auto partage « Kergo »

Connaissez-vous le service ?  OUI  NON  
 Si NON, souhaitez-vous que la mairie organise une réunion d'information ?  OUI  NON  
 Etes-vous usager du service ? Si oui, comment l'utilisez-vous ? Fréquence \_\_\_\_\_  
 Si la commune proposait de lancer le service avec des conducteurs bénévoles au volant d'une voiture Kergo, y seriez-vous favorable ?  OUI  NON  
 Vous proposeriez-vous comme conducteur bénévole ? ?  OUI  NON  
 Si oui, quelles sont vos disponibilités ? \_\_\_\_\_

